

Le saviez-vous ?

Présence Croix-Rouge aide les personnes en perte d'autonomie et leurs proches aidant-e-s



022 304 04 55

presence@croix-rouge-ge.ch

genève 
Croix-Rouge genevoise

Présentation

Présence Croix-Rouge offre des interventions rapides, sécurisantes et interactives auprès de **personnes en perte d'autonomie, âgées de 18 à 99+ ans**. Ainsi, en cas d'urgence et de manière ponctuelle, elles bénéficient d'un accompagnement sur mesure et leurs **proches aidant-e-s** d'un moment de répit. Les interventions s'effectuent au domicile des bénéficiaires, pour une durée de 3 heures minimum, pendant la journée ou la nuit, du lundi au dimanche.

Une proche aidante fatiguée raconte: «J'ai 87 ans et m'occupe de ma fille de 56 ans qui se déplace en chaise roulante. J'ai fait appel au service Présence Croix-Rouge pour pouvoir me reposer.»

Les **Auxiliaires de vie** accompagnent les bénéficiaires tout en **s'adaptant à leurs besoins et rythme de vie**. Avec **souplesse et empathie**, ils-elles offrent une **présence rassurante** afin de soulager les angoisses.

Les **Auxiliaires de vie** Présence Croix-Rouge sont formé-e-s, encadré-e-s et employé-e-s par la Croix-Rouge genevoise. **Aucun soin médical n'est effectué.**

Objectif

- Aider les bénéficiaires, ponctuellement ou dans des situations urgentes, dans l'accomplissement de diverses activités de la vie quotidienne, le temps qu'une autre solution soit mise en place.
- Permettre aux proches aidant-e-s de prendre du temps pour eux-elles (dentiste, activités récréatives, entretien administratif ou d'embauche, repas, etc.).

Exemples d'interventions :

- lors des courses alimentaires et vestimentaires ;
- lors de rendez-vous à l'extérieur (médical, culturel ou administratif, coiffeur, etc.) ;
- lors d'un retour à domicile suite à une hospitalisation ;
- pour aider à maintenir le domicile en bon état et échanger avec le-la bénéficiaire ;
- pour cuisiner et partager un repas.

Tarifs

- Avec subside d'assurance maladie : 5 fr. par heure pour une personne
- Sans subside d'assurance maladie : 10 fr. par heure pour une personne
- Une participation aux frais de déplacement est demandée (prix d'un aller-retour TPG)
- Frais d'annulation : à l'avance 10 fr. ; moins de 24h avant l'intervention 50 fr.

En cas de difficulté financière, une aide peut être apportée.

Contact

Un simple **appel téléphonique** au **022 304 04 55** ou une **demande en ligne** sur **www.croix-rouge-ge.ch/pcr** suffisent pour organiser rapidement une intervention à domicile. La centrale téléphonique vous répond, **du lundi au vendredi, de 8h à 12h**.

Peu de démarches administratives sont requises.

Croix-Rouge genevoise

Présence Croix-Rouge

Route des Acacias 9
1211 Genève 4

